

PROGRAMME

COMMENT INTÉGRER LA MÉDIATION CULTURELLE À L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ?

Depuis 2004, l'association nationale Cultures du Cœur via son Organisme de formation **sensibilise et forme les intervenants sociaux à la médiation culturelle**. La formation s'adresse à tous les métiers liés à l'accompagnement de la personne dans un cadre social, médico-social, insertion professionnelle, socio-éducatif ou socioculturel.

L'objectif de la formation est d'**acquérir les compétences nécessaires pour mener des actions culturelles au sein du projet de la structure sociale**. Elle est assurée par des spécialistes en médiation culturelle et/ou des acteurs du champ social et/ou culturel, avec la volonté constante d'associer savoir théorique et pratique.

Organisme de formation déclarée
sous le numéro d'activité :
11753915875

Durée : 14 heures

**1 ÉQUIPE DE
PROFESSIONNELS A VOTRE
ECOUTE**

**1 ORGANISME DE FORMATION
CERTIFIÉ QUALIOP1**

**DES MILLIERS DE STAGIAIRES
FORMÉS**

COMPÉTENCES VISÉES

- **Inclure dans sa pratique professionnelle, les actions culturelles, sportives et de loisirs** en tenant compte des enjeux de l'accompagnement social, des attentes des personnes suivies et en y associant toutes les parties prenantes.
- **Mettre en place avec des partenaires, un projet culturel, sportif et de loisirs dans sa structure sociale**, en impliquant de manière active les personnes visées et en faisant usage d'outils de médiation adaptés.

Nombre de personnes
formées en 2023 : 9

Taux de satisfaction 2023 :
4,3/5



CONTENU DES SÉANCES

PREMIÈRE JOURNÉE

7 heures

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

-Défendre la place de la culture, du sport et des loisirs dans l'accompagnement social auprès de son équipe ou de partenaires extérieurs.

- Inclure de manière pérenne les projets culturels dans sa structure.

Définir et comprendre les enjeux de la médiation culturelle dans le champ social.

Construire un argumentaire sur le bien fondé des projets culturels pour les défendre auprès de son équipe.

Inscrire son action dans une démarche respectueuse des droits culturels et adopter une posture de médiation adaptée.

Mettre en place des dispositifs culturels, sportifs ou de loisirs réguliers dans sa structure de type atelier.

DEUXIÈME JOURNÉE

7 heures

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

-Concevoir et mettre en place un projet culturel dans sa structure, en partenariat avec des acteurs culturels et en impliquant de manière active les personnes accompagnées.

Construire et mettre en place un projet dans ses différentes étapes en tenant compte des spécificités de sa structure, des personnes accompagnées, du territoire, et des enjeux d'accompagnement.

Mobiliser les personnes accompagnées sur toutes les étapes du projet.

Maîtriser des outils de médiation culturelle et savoir les mettre en place.

Avoir recours à des techniques d'animation avant, pendant ou après une activité et/ou sortie culturelle.

Session 2024

En présentiel ou distanciel

JOURNÉE 1

9h30/12h30 - 14h00/18h00

7 novembre 2024

JOURNÉE 2

9h30/12h30 - 14h00/18h00

8 novembre 2024

